

## Demande de bourses de lycée

La campagne de bourses de lycée se déroule en deux périodes :

1<sup>ère</sup> période : du 11 mai au 07 juillet 2020 (la demande se fait **uniquement** sous format papier),

2<sup>ème</sup> période : du 1<sup>er</sup> septembre au 15 octobre 2020 (la demande pourra être formulée en ligne ou sous format papier).

La bourse de lycée a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant.

Elle est obtenue en fonction de deux critères :

**Les ressources de la famille** : c'est le revenu fiscal de référence (RFR) inscrit sur **votre avis de situation déclarative à l'impôt sur les revenus de 2019** du ménage du demandeur (pour la période allant jusqu'à juillet), et le RFR de l'**avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019** du ménage du demandeur (pour la période de septembre à octobre).

**Les enfants à charge** : c'est le nombre d'enfants mineurs ou en situation de handicap et d'enfants majeurs célibataires à charge tel qu'il figure sur votre avis d'imposition sur le revenu.

Le barème ci-dessous vous permet de vérifier si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée pour votre enfant :

Nb d'enfants à charge	1	2	3	4	5	6	7	8 ou plus
Plafonds des revenus 2019 à ne pas dépasser	18606	20036	22897	26476	30054	34349	38642	42935

Un simulateur accessible depuis

[https://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-lycee-7511#Le\\_simulateur\\_de\\_bourse\\_de\\_lycee](https://www.education.gouv.fr/les-aides-financieres-au-lycee-7511#Le_simulateur_de_bourse_de_lycee) vous permet de savoir si vous pouvez bénéficier d'une bourse de lycée et en estimer son montant.

Pour une demande de bourse en ligne, il est impératif de détenir une adresse mail.

Le collège se mobilise pour vous venir en aide si vous ne possédez pas d'adresse mail ou si vous n'avez pas d'accès à internet. Une permanence sera assurée durant la campagne de bourse, le matin, pour vous aider (au secrétariat). Apportez les avis d'imposition.

La principale  
Isabelle BÉGUÉ

✂

Coupon réponse à envoyer ou à remettre, au plus tard, au secrétariat  
pour le **vendredi 29 mai 2020 (délai de rigueur)**

Je soussigné(e).....responsable de l'élève.....

en classe de.....

- Je ne fais pas de demande de bourse de lycée, le plafond des revenus du foyer en 2019 étant dépassé
- Je ne souhaite pas faire de demande de bourse de lycée pour l'année 2020-2021
- Je fais une demande sous format papier (**dossier joint**)
- Je fais une demande en ligne

Quelque soit le choix fait ci-dessus, ce coupon est à retourner au collège.

À \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du (des) parent(s) :